

FORMATION ASSISTAN-CE : La FPC APRÈS LA RÉFORME



Objectifs : Être capable de connaître le cadre législatif et conventionnel associé à la FPC

Identifier les acteurs de la FPC et leurs rôles

Connaître les différents dispositifs, les nouveautés de la réforme

Appréhender les conséquences de cette réforme sur l'accès des salariés à la formation, sur la réflexion et les négociations à mettre en place au niveau du CE.

Public : Élus des comités d'entreprise, délégués du personnel, délégués syndicaux

Durée : 2 journées

Intervenants :

Jean Yves Chauveau – Consultant spécialisé dans le conseil et la formation des CE

Anne de BOHAN – Consultante spécialiste des questions liées à la formation continue

PROGRAMME

- La FPC avant la réforme
- Les textes de la réforme de la FPC, Cadre législatif, réglementaire et conventionnel
- Les acteurs de la FPC :
 - Les partenaires sociaux, Les salariés, les employeurs. Les représentants du personnels
- Les outils de la formation :
 - Le nouveau plan de formation,
 - La création du DIF,
 - Le maintien du CIF ,
 - La réforme de l'alternance
- La contribution et les financements de la FPC
- Les éléments d'analyse et de travail sur la formation adaptés aux missions des CE

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation en salle, support PPT
- Méthode expositive effectuée en alternance par les deux intervenants
- Ateliers participatifs de mise en situation

MESURE DES ACQUIS:

- Méthode active de restitution des acquis :
- Cartographie des domaines d'actions du CE
- Un point d'évaluation à chaud à l'issue de la formation
- Un entretien d'évaluation à 3 mois